

**« LES IMPLICATIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES DES TIC » :
REUNION THEMATIQUE DU SMSI**

Antigua, Guatemala, 17-19 janvier 2005

COMPTE RENDU

1. La réunion thématique du SMSI sur « Les implications économiques et sociales des TIC », organisée conjointement par l'Organisation internationale du travail, le Centre du commerce international, l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement s'est déroulée du 17 au 19 janvier 2005 à Antigua (Guatemala) sous les auspices du gouvernement du Guatemala.
2. Plus de 300 personnes issues de 39 pays y représentaient des administrations publiques, des ONG, le monde des entreprises, les milieux universitaires, ainsi que des organisations internationales. La réunion a été officiellement ouverte le 17 janvier, en présence de M. Manuel Eduardo Castillo Arroyo, ministre de la Communication, de l'Infrastructure et du Logement du Guatemala, de M. Montasser Ouaili, ministre des Technologies de la Communication de Tunisie et de M. Janis Karklins (ambassadeur de Lettonie), Président du Comité de préparation du SMSI.
3. La réunion a été l'occasion : d'analyser les incidences des TIC sur les performances économiques et la compétitivité commerciale des pays en développement ; d'étudier les politiques et les pratiques exemplaires permettant aux entreprises – notamment aux PME – d'accroître leur productivité et leur compétitivité au moyen des TIC ; de passer en revue les stratégies visant à intégrer les PME aux chaînes d'approvisionnement nationales et internationales grâce à des technologies de communication de pointe ; et d'examiner l'effet de la mutation structurelle des entreprises sur les marchés du travail à l'échelle locale, nationale et internationale, en dégagant des stratégies pour faciliter la transition.
4. Les conclusions ci-jointes visent à proposer des politiques et programmes concrets susceptibles d'aider les pays à utiliser les TIC pour venir à bout de la pauvreté en s'appuyant sur l'essor d'entreprises économiquement viables et les emplois de qualité qu'elles génèrent. Les décideurs seront ainsi amenés à envisager les TIC dans la perspective plus vaste des OMD.
5. Le présent compte rendu sera communiqué à la deuxième réunion du Comité de préparation du SMSI (PrepCom2), qui se tiendra du 17 au 25 février 2005 à Genève (Suisse).

**« LES IMPLICATIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES DES TIC » :
REUNION THEMATIQUE DU SMSI**

Antigua, Guatemala, 17-19 janvier 2005

CONCLUSIONS

6. La deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) se déroulera à Tunis du 16 au 18 novembre 2005. Le Plan d'action adopté à Genève dans le cadre du SMSI appelle toutes les parties prenantes à oeuvrer en faveur d'applications des technologies de l'information et de la communication (TIC) axées sur le développement pour tous. En particulier, il recommande que des mesures soient prises pour encourager l'utilisation des TIC par les PME afin de stimuler l'innovation, de réaliser des gains de productivité, de réduire les coûts de transaction et de lutter contre la pauvreté. Cette réunion thématique visait à définir des politiques et stratégies concrètes pour que l'adoption de TIC débouche effectivement sur la croissance économique et le recul de la pauvreté. Compte tenu de la complexité et de l'interdépendance des TIC, la formulation et la mise en oeuvre de stratégies nationales en la matière passe par une démarche fédératrice impliquant tous les intéressés. L'idée de « mettre les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, à la portée de tous » est expressément inscrite dans l'un des OMD, mais les TIC peuvent jouer un rôle moteur dans la réalisation dans chacun des autres OMD.

7. Les TIC offrent aux économies en développement des possibilités considérables de dynamiser leur croissance. Du fait qu'elles favorisent l'innovation, sous-tendent la mise au point de produits, améliorent l'efficacité et la productivité des entreprises, facilitent les échanges et étendent la couverture des marchés, les TIC permettent aux entreprises d'atteindre de nouveaux clients en assurant leur compétitivité. Ces technologies ouvrent également des perspectives inédites d'exportation de services fondés sur les TIC et de développement du contenu local. Les TIC peuvent se traduire par des niveaux plus élevés d'emplois productifs et bien rémunérés dans des entreprises concurrentielles, les niveaux de pauvreté étant abaissés d'autant. Les TIC donnent aux migrants les moyens de s'associer au processus de développement de leur pays d'origine et aux diasporas un rôle d'intermédiaires entre pays d'origine et pays d'accueil, si bien qu'elles interviennent largement dans le développement économique et social.

8. Les TIC mettent aussi le monde en développement à rude épreuve. Bien que les TIC démultiplient les atouts existants, et que des politiques judicieusement conçues et ciblées puissent concourir à réduire les fractures socio-économiques, l'efficacité de ces outils technologiques est à la mesure des capacités de leurs utilisateurs – qu'il s'agisse des individus ou des entreprises. Les principaux défis auxquels sont confrontés les décideurs consistent donc à renforcer les capacités des entreprises et des individus – si cela se justifie économiquement – en termes de mise en place et d'utilisation des TIC, à

instaurer un cadre d'action incitant à investir dans les TIC et à les mettre en oeuvre, et à aider la main-d'oeuvre à s'adapter au progrès technologique.

9. Les TIC risquent de provoquer des changements structurels notables qui mettent en question la politique sociale et la politique du marché de l'emploi. L'économie de l'information ne peut recueillir l'adhésion générale que si l'ensemble des acteurs concernés, travailleurs compris, ont la certitude que c'est un jeu à somme positive – ou, mieux encore, que tout le monde en bénéficie. La participation sans réserve des intéressés, notamment des organisations professionnelles et des entrepreneurs, s'impose pour définir la marche à suivre.

10. Etant donné qu'elles constituent les principales sources d'emplois, les PME méritent de retenir l'attention. Elles se heurtent à des difficultés particulières pour mettre à profit les nouvelles technologies. Comme dans le cas des autres technologies, l'adoption des TIC est plus lente pour les petites entreprises que pour les grandes. Les TIC ne sont pas la panacée. Les considérations commerciales et la rentabilité des capitaux engagés demeurent les principaux ressorts de la mise en service de nouvelles technologies. Il ressort d'études menées dans des pays développés pour évaluer l'impact des TIC sur la productivité des entreprises que des investissements complémentaires dans le capital humain (les qualifications), de nouvelles stratégies et méthodes commerciales et d'autres formes d'organisation sont indispensables pour que les entreprises tirent des avantages accrus de l'adoption des TIC.

11. Les données empiriques qui s'accumulent depuis quelque temps – essentiellement dans les pays développés – viennent confirmer que les TIC favorisent la croissance économique, développent les échanges et accroissent la productivité. Les éléments pertinents font défaut pour les pays en développement. Si le travail d'analyse doit être poussé plus avant, on peut cependant penser que ces pays, surtout les moins avancés, sont relativement peu armés pour profiter du potentiel de croissance qu'offrent les TIC. Aussi faut-il que les enseignements tirés de l'expérience des économies développées soient adaptés à la spécificité du monde en développement. Les orientations en matière de TIC ont leur place dans les stratégies nationales de développement socio-économique au sens large. Par ailleurs, les TIC devraient être pleinement intégrées aux stratégies d'aide au développement des pays et organismes donateurs.

12. La réunion thématique a montré que les politiques et pratiques récapitulées ci-dessous visant à faire adopter les TIC ont pour effet de dynamiser la croissance économique et d'alléger les coûts de la transition.

Politiques et pratiques

Pouvoirs publics

- L'adoption des TIC n'est qu'un élément parmi d'autres des stratégies générales de développement économique et social. Deux séries de questions revêtent une importance primordiale et sont à prendre en compte dans toute stratégie liée aux TIC.
 - Un contexte commercial sain s'impose pour que les entreprises puissent prospérer et tirer parti des TIC. Il suppose notamment des conditions faisant prévaloir l'ouverture, la transparence et la concurrence, des principes de droit indépendants et clairs applicables à toutes les entreprises, des modalités faciles de mise sur pied et de dissolution des activités commerciales, une réglementation des sociétés transparente, simple et accessible, de même que l'égalité et la stabilité du traitement réservé aux transactions nationales, d'une part, et internationales, d'autre part. L'existence d'instruments de

transaction, de mécanismes de confiance, de moyens logistiques et de transports, ainsi que l'accès aux infrastructures et aux services de communication, sont indispensables.

- L'accès aux compétences, au savoir-faire et aux systèmes d'aide à l'innovation figure aussi en bonne place parmi les facteurs favorables à l'adoption des TIC.
- L'innovation en matière de produits et de procédés est un élément essentiel de toute stratégie fondée sur les TIC. Le rôle des pouvoirs publics en la matière dépend de la situation du pays.
- Les perspectives qu'offrent les TIC en termes d'appui et d'accroissement des échanges doivent entrer en ligne de compte dans les politiques et négociations nationales et multilatérales.
- L'application des TIC passe par la formation et le recyclage des travailleurs. Elle nécessite aussi un profond remaniement des systèmes d'enseignement et de formation pour que la main-d'oeuvre puisse s'adapter aux modifications de plus en plus fréquentes des méthodes de travail.
- La formation à l'utilisation des sources appréciables d'information que représentent les TIC doit être intensifiée afin de faire des citoyens des membres actifs de la collectivité et des consommateurs intelligents.
- Les pays peuvent recourir aux TIC pour promouvoir et faciliter l'implication de leurs diasporas, et par conséquent pour mettre les aptitudes et les ressources des ressortissants vivant à l'étranger au service du développement.
- Le développement de l'esprit d'entreprise est un élément incontournable de toute politique de mise en oeuvre des TIC. Il conviendrait d'élaborer des programmes qui incorporent les compétences dans ce domaine, moyennant une prise de conscience, un transfert de connaissances et un développement des aptitudes des chefs d'entreprise pour leur permettre de choisir rationnellement les stades et moments propices à l'utilisation de TIC.
- Les PME étant d'importantes sources d'emplois, il faut déployer des efforts particuliers pour faciliter leur accès aux TIC. Ceux-ci sont récapitulés ci-après.
 - Proposer des services de développement commercial qui aident à concevoir des modèles de gestion, à redéfinir les procédés de production et à évaluer les moyens les plus efficaces par rapport au coût d'appliquer des solutions faisant intervenir les TIC.
 - Etudier la marche à suivre pour assurer un accès bon marché aux TIC.
 - Intégrer les PME aux chaînes d'approvisionnement en adoptant des politiques industrielles et commerciales visant à accroître à la fois les exportations et la valeur ajoutée locale.
 - Encourager l'accès commercial à des connexions fiables à faible coût et faire valoir le contenu local. La fiabilité et la sûreté du service sont essentielles pour entretenir les liens avec la clientèle.

Partenaires sociaux

- L'expérience montre que pour être efficace, la mise en oeuvre des TIC nécessite une participation sans réserve de la main-d'oeuvre. Pour éviter le rejet, actif et passif, des nouveaux procédés de production allant de pair avec les TIC, il faut engager un véritable dialogue avec les travailleurs, afin qu'ils les assimilent et les reprennent à leur compte. Les mesures qui favorisent la flexibilité du travail devraient aussi être faire l'objet d'une concertation.
- Les avantages que les TIC peuvent apporter à la main-d'oeuvre peuvent être réduits à néant par un nivellement par le bas qui abaisse les normes de travail au lieu d'accroître la productivité. Les partenaires sociaux peuvent adopter des stratégies avantageuses pour tous qui renforcent la compétitivité des entreprises tout en améliorant les conditions de travail, et contribuer ainsi à faire reculer durablement la pauvreté.

Organisations internationales

- Il incombe aux organisations internationales d'élaborer leurs programmes d'analyse de fond et de renforcement des capacités en fonction d'exemples concrets et reproductibles de politiques et d'actions en matière de TIC qui ont permis de réduire la pauvreté en améliorant la compétitivité des entreprises, d'où un développement des échanges et des emplois plus satisfaisants. Ces programmes devraient résulter de dialogues sur les grandes orientations engagés dans un souci de cohérence des stratégies internationales et nationales de développement.

Offices statistiques et organismes de recherche

- A l'évidence, des mécanismes sont à prévoir pour évaluer la mise en oeuvre des TIC, repérer les facteurs qui empêchent de les adopter et apprécier leur impact sur l'économie. Si, à en juger par la réunion thématique, des éléments toujours plus nombreux indiquent que les technologies de l'information et de la communication peuvent contribuer de façon tangible et largement perceptible à la croissance économique et au bien-être de la collectivité, il reste beaucoup à apprendre sur les modalités, conditions et formes d'encouragement du processus. Dans cette optique, on doit veiller à mettre en forme de nouvelles données statistiques, au moyen des mécanismes statistiques officiels comme à partir d'autres sources. La réunion thématique intitulée « Mesurer la société de l'information », organisée par les membres du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement à Genève du 7 au 9 février 2005, marquera un grand pas dans ce sens.
- Indépendamment des initiatives prises ultérieurement pour renforcer les capacités des offices statistiques nationaux, il faudra rassembler les données ci-après et les mettre à la disposition de tous :
 - données longitudinales, à l'échelle des entreprises, sur les investissements consacrés aux TIC et l'utilisation de ces technologies, les ressources ayant permis de mettre les TIC en pratique et, en dernier lieu, les résultats des entreprises considérées ;
 - pratiques exemplaires – dans les entreprises et dans les services de développement commercial – allant de pair avec les politiques ayant permis d'améliorer la compétitivité grâce aux TIC et avec les stratégies d'entreprise qui se sont appuyées sur les TIC pour obtenir un avantage concurrentiel ; et

- données à l'échelle des entreprises sur les changements d'habitudes de travail et de qualifications exigés de la main-d'oeuvre et données d'ordre général sur la réorganisation de l'emploi liée à l'évolution des procédés de production.
- Les universités et les centres de recherche devraient être incités à étudier davantage les liens entre les investissements consacrés aux TIC et l'utilisation de ces technologies, les pratiques de gestion, la rentabilité des capitaux engagés, l'emploi, la productivité et la compétitivité des entreprises.